

Championnats Natation Course



21 & 22 JUIN 2025
PISCINE D'ETE BEAUBLANC

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX 19/23/87 ETE

	Samedi 21 juin 2025 (journée) Dimanche 22 juin 2025 (matin)		8 X 50 M
	Piscine Municipale de Beaublanc Eté 19 Bd de Beaublanc _ LIMOGES		Comité Départemental Haute-Vienne
	Extranat		Chronométrage automatique
	Toutes catégories dont Avenirs avec ASNS		Période d'engagements : Dimanche 01/06/2025 - Mardi 17/06/2025
	Nombre illimité d'engagements		Forfaits : par écrit (cd87@ffnatationlna.fr), au plus tard le 19 juin 2025 à 20 h 00.
	Suivants les modalités tarifaires propres à chaque Comité. <u>Pour les clubs affiliés du 87</u> : 4.00 € par engagement individuel ; 5.00 € par relais		Buvette Pas de restauration Pensez à : Chéops 87 ou à FLUNCH (partenaire FFN (-10%))

Programme

<p>Réunion N° 1 : OP : 08h00 - DE : 09h30</p> <p>50 Dos Séries 100 Brasse Séries 400 Nage Libre Séries 100 Papillon Séries</p> <p>Pause</p> <p>Cérémonies protocolaires</p> <p>200 4 Nages Séries 50 Nage Libre Séries 4x100 Nage Libre Mixtes</p> <p>Cérémonies protocolaires</p>	<p>Réunion N° 2 : OP : 14h00 - DE : 15h30</p> <p>200 Nage Libre Séries 400 4N Séries 50 Dos Finale C, B, A 100 Brasse Finale C, B, A 1 500 Nage Libre Séries</p> <p>Pause</p> <p>Cérémonies protocolaires</p> <p>50 Nage Libre Finale C, B, A 100 Papillon Finale C, B, A 200 Dos Séries 4x100 4N Mixtes</p> <p>Cérémonies protocolaires</p> <p>FIN DE REUNION MAXI 18H30</p>	<p>Réunion N° 3 : OP : 08h00 - DE : 09h30</p> <p>50 Papillon Séries 200 Brasse Séries 100 Nage Libre Séries 800 Nage Libre Séries 100 Dos Séries 200 Papillon Séries 50 Brasse Séries</p> <p>Pause</p> <p>Cérémonies protocolaires</p> <p>50 Papillon Finale C, B, A 100 Nage Libre Finale C, B, A 50 Brasse Finale C, B, A 100 Dos Finale C, B, A</p> <p>Cérémonies protocolaires</p> <p>FIN DE REUNION MAXI 12 H 30</p>
--	--	--

Conditions de participation, Classement et Récompenses

Règles générales d'accès :

La période de recherche des performances est la saison précédente et la saison en cours.

Le temps d'engagement retenu est la meilleure performance réalisée dans la base de données fédérale, tous bassins, quel que soit l'âge de l'athlète. En cas d'absence totale de performance, les engagements seront enregistrés selon la règle FINA à savoir en 'NT' (No Time). Si une performance en bassin de 25m est retenue, cette performance, par souci d'équité, sera convertie en bassin de 50m par l'application d'une majoration définie par la table fédérale de conversion.

Pour les 400 NL et 400 4N : 4 séries maximum sont prévues (3 Premières séries et 1 Série finale)

Pour les 800 NL : 3 séries maximum sont prévues (2 Premières séries et 1 Série finale)

Pour les 1500 NL : 2 séries maximum sont prévues (1 Première série et 1 Série finale).

L'organisateur se réserve le droit de doubler les séries ou de ne pas faire nager les athlètes sans temps d'engagement afin de respecter une durée raisonnable de compétition.

Classement :

Pour les 50m et 100m : Séries, puis finales pour les 8 premiers de chaque catégorie.

- Finale A réservée aux Juniors/Séniors
- Finale B réservée aux Benjamins si plus de 5 nageurs qualifiés.
- Finale C réservée aux Avenirs si plus de 5 nageurs qualifiés.

Pour les 200m, 400m, 800 NL et 1500 NL : Classement au temps à l'issue des séries par catégorie.

Pour les relais : Classement au temps à l'issue des séries Toutes Catégories.

Podiums :

Toutes les épreuves feront l'objet d'un podium.

Les 3 premiers de chaque catégorie (Avenirs, Benjamins, Juniors/Seniors) seront récompensés par une médaille à l'issue de chaque finale pour les 50M et 100M et à l'issue des séries pour les épreuves des 200m, 400m, 800 NL et 1500 NL.

Le premier athlète Avenirs, Benjamins, Juniors/Seniors de chaque épreuve sera déclaré « Champion tri-départemental ». Chaque relais fera l'objet d'un podium.

Cérémonies protocolaires :

Les cérémonies protocolaires se tiendront lors de la pause ou en fin de réunion en fonction des épreuves du programme.

La présence du nageur récompensé, vêtu de la tenue de son club, est recommandé.

En son absence, sa médaille ne sera ni remise à son club ni à lui-même ultérieurement.

Règlement général

Organisation et modalités d'accès :

Les horaires seront ajustés selon le taux d'engagement et précisés à l'issue de la réunion technique.

Seuls les nageurs, entraîneurs, officiels et invités du Comité sont autorisés aux bords du bassin.

Utilisation du bassin sportif :

L'accès aux plages en herbe est strictement interdit.

Les chaussures utilisées en extérieur sont strictement interdites aux bords du bassin.

Les nageurs et nageuses ne devront pas se changer aux bords du bassin mais dans les vestiaires.

Les palmes, plaquettes et tubas sont interdits.

L'évacuation du bassin sportif est impérative 10mn avant le début des épreuves.

Le bassin sportif est ouvert aux nageurs pendant une durée de 15mn après la fin de la dernière épreuve de chaque réunion.

Forfaits :

Les modalités tarifaires et de facturation des forfaits sont propres à chaque Comité.

Pour les clubs du 87 : Tout engagement individuel et en relais sera facturé en dehors du ou des forfait(s) déclaré(s) avant la date et l'horaire ci-dessous ou production d'un certificat médical de contre-indication à la pratique sportive en compétition reçu au plus tard 5 jours calendaires suivant la fin de la compétition. Une pénalité de 15 € pour forfait non déclaré en finale sera appliquée. Les factures seront établies à la fin du second trimestre 2025.

Relais :

La composition ou la modification des relais pourront être réalisées jusqu'à une demi-heure avant la fin de l'échauffement de chaque réunion concernée.

Chambre d'appel :

Pour les séries et finales les nageurs doivent se rendre à la chambre d'appel 15mn avant l'horaire déterminé. Les horaires sont consultables sur le programme de la réunion et sur le Live FFN.

Aucun appel individuel ne sera fait.

Barrage :

En cas d'égalité parfaite à l'issue des séries, une session de barrage par réunion sera prévue en concertation entre les nageurs, clubs et Juge arbitre. Si un barragiste est absent à la chambre d'appel à l'heure convenue, il sera déclaré forfait, le concurrent présent sera alors qualifié en finale.

Nombre d'officiels à présenter par réunion :

- 1 officiel entre 1 et 2 nageurs engagés
- 2 officiels entre 3 à 5 nageurs engagés
- 3 officiels entre 6 à 10 nageurs engagés
- 4 officiels entre 11 à 20 nageurs engagés
- 5 officiels au-delà de 20 nageurs engagés

Droit à l'image :

De par son inscription, l'athlète ou son représentant légal, autorise la captation et la diffusion de son image et de ses informations personnelles utiles (nom, prénom, club d'appartenance, catégorie, ...) au bon déroulement de la compétition et sur tous les supports de communication utilisés par l'organisateur (site internet, réseaux sociaux, presse) et ce, sans limite de temps et à titre gratuit.

Conformément à la réglementation en vigueur, toute personne peut demander l'arrêt de la diffusion de son image et de ses données personnelles par mail auprès de l'organisateur (cd87@ffnatationlna.fr).